

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°216 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 25 au 31 mai 2020**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 31 mai 2020, au moins 557 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>0. INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</b> .....	<b>5</b>
I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE.....	5
I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE .....	5
I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....	5
I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS .....	6
I.3. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES .....	6
I.4. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS .....	7
I.5. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE .....	7
I.6. DE LA GESTION OPAQUE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 AU BURUNDI.....	8
<b>II. FAITS SECURITAIRES</b> .....	<b>9</b>
<b>III. CONCLUSION</b> .....	<b>11</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie - Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DCEFTP** : *Direction Communale de l'Enseignement de la Formation Technique et Professionnelle*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**EPS** : *Education Physique et Sport*

**INSP** : *Institut National de la Santé Publique*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 9 personnes torturées, 1 enlevée et 4 cas de VSBG.

Parmi ces victimes figurent 1 femme et 1 mineur tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures, d'enlèvements et de violences sexuelles et basées sur le genre qui sont observés dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas d'irrégularités liées à la destruction des maisons et à la suspension des activités commerciales des membres du parti CNL.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Un Imbonerakure tué en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 29 mai 2020, dans un bar situé au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Pascal Nizigiimana, Imbonerakure a été tué poignardé par son ami Juvénal Havyarimana, aussi Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a agressé Christine Minani une compagne de Juvénal en voulant prendre sa bière par force avant de la verser sur elle. L'auteur présumé et Christine Minani ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du parquet de Makamba.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 28 mai 2020, vers une heure du matin, sur la sous colline Gitaba, colline Kiringanire, zone Cumba, commune et province Muyinga, Félix Ntirivamunda, a été poignardé au niveau du dos par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a rendu l'âme à son domicile après quelques heures. Selon les mêmes sources, sept personnes suspectes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête à savoir Melchiade Ntakunguko, Issa Mbonabuca, Prosper ndayikengurutse enseignant à l'ECOFO Mizuga, Néhémie Ndimurwanko, Fedison Ntahontungwa, Chadrack Niyonkuru tous de la même colline et Mathieu Ruberintwari de la colline Kara commune Buhinyuza, province Muyinga.

##### **Deux corps sans vie retrouvés en commune Bisoro, province Mwaro**

En date du 28 mai 2020, sur la colline Kariba, commune Bisoro, province Mwaro, un corps sans vie d'une femme et d'un enfant âgé d'au moins 3 ans ont été retrouvés près du pont de la rivière Mushwabure côté Bisoro. Selon des sources sur place, les deux corps sans vie n'ont pas été identifiés. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal les a conduits au CDS Kanka en attendant qu'ils soient identifiés. Les habitants de la localité pensent que les victimes ont été tuées ailleurs et jetées à cet endroit.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 26 mai 2020, dans les eaux de la rivière Ruzibazi, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert. Selon des sources sur place, ce corps ligoté et les yeux bandés, était en état de décomposition avancé et a été vu en premier lieu par des enfants qui allaient puiser de l'eau dans cette rivière. Selon les mêmes sources, ce cadavre a été récupéré par les responsables administratifs et la police qui l'ont acheminé au CDS de Magara.

## ***I.2.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS***

### **Neuf membres du parti CNL torturés en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 27 mai 2020, sur les collines Rukere, Songore et Randa de la commune Kabarore, province Kayanza, neuf membres du parti CNL ont été tabassés par des Imbonerakure.

- Sur la colline Rukere, Nsengiyumva alias Padiri et Léonidas alias Fuku, ont été tabassés et blessés par Ezéchiél Ndayiziga, Domitien Ngendabanyikwa, Jérémie Ndayisaba, tous Imbonerakure soutenus par Serges Ndengeje, chef de colline.
- Sur la colline Songore, Félix Nshimirimana, Pascal Ngendahayo, François Nduwimana et Jean Paul Sinzumunsi, tous membres influents du parti CNL ont été tabassés et malmenés par des Imbonerakure dirigés par Patrice Nsaguye. Selon des sources sur place, ils les ont obligés de quitter les lieux et dansaient devant leurs maisons en scandant des chants intimidants.
- Sur la colline Randa, Arthémon Ndayishimiye, Fidel Ndayishimiye et Habonayo ont été tabassés par des Imbonerakure dont un surnommé Sénégalais, Justin Mwarimu, Désiré Nyabenda et Sotaire.

## ***I.3. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

### **Un Imbonerakure porté disparu en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mai 2020 indique que depuis le 10 mars 2020, Jean Claude Hakizimana alias Nuni, Imbonerakure, âgé de 33 ans, a été porté disparu. Selon des sources sur place, en date du 26 février 2020, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, cet Imbonerakure a été arrêté par Ciza, résidant au village VI, responsable communal des Imbonerakure en commune Gihanga sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, administrateur Général du SNR. Selon les mêmes sources, ce responsable communal des Imbonerakure a donné l'ordre à un prénommé Laurent, responsable des Imbonerakure sur la colline Buringa, résidant à la 7<sup>ème</sup> avenue, de dire à Jean Claude Hakizimana, de se présenter chez le responsable communal à Gihanga.

A son arrivée à bord de son vélo, il a été embarqué par des agents du SNR vers une destination inconnue. En date du 4 mars 2020, sa famille a été informée par un des détenus du cachot du SNR que le sien était dans ce cachot à Bujumbura, tout près de la cathédrale Régina Mundi. La victime a été accusée d'avoir refusé de participer à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, en date du 23 février 2020. En date du 10 mars 2020, la famille s'est rendue au cachot du SNR mais les agents du SNR ont dit que cette personne n'a jamais été détenue dans ce cachot.

#### ***I.4. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

##### **Une station de lavage automobile d'un membre du parti CNL fermé en commune et province Ngozi**

En date du 25 mai 2020, au quartier Muremera, zone, commune et province Ngozi, une station de lavage automobile appartenant à Pierre Mbaze, membre du parti CNL a été fermé par des policiers sur l'ordre de Radjabu Songambere, administrateur communal. Selon des sources sur place, la victime a porté plainte chez cet administrateur mais ce dernier a jeté d'un revers ses allégations arguant que lui et ses amis l'a déçu lors du triple scrutin en votant massivement pour le compte du parti CNL. Selon les mêmes sources, il leur a indiqué que c'est le parti CNL qui viendra lui réouvrir sa station de lavage.

##### **Des activités commerciales des membres du parti CNL suspendues en commune Busiga, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mai 2020 indique qu'en date du 23 mai 2020, au centre de négoce de Rukeco, colline et zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, des commerçants membres du parti CNL dont Léonidas Bugegene qui était mandataire du parti CNL, ont vu Désiré Nshimirimana, bailleur de maisons et membre du parti CNDD-FDD en compagnie des Imbonerakure venir fermer leur bars et restaurants. Selon des sources sur place, Innocent Minani, chef de zone Rukeco a nié ces faits mais a promis d'aller vérifier et régler le problème.

#### ***I.5. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE***

##### **Une fille violée en commune Butezi, province Ruyigi**

Dans la soirée du 27 mai 2020, sur la colline Muyange, zone Mubira, commune Butezi, province Ruyigi, S., âgée de 13 ans, élève de la 3<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Muyange, a été violée en classe par Cyriaque Manisha, son enseignant. Selon des sources sur place, la victime, résidente sur cette même colline, a été conduite à l'hôpital de Butezi pour une expertise médicale qui a prouvé que le viol a eu lieu. Selon les mêmes sources, l'OPJ de la police de Butezi a arrêté ce présumé auteur sous mandat d'arrêt en date du 28 mai 2020, vers 17 heures et l'a conduit au cachot du poste de police à Butezi.

##### **Une élève violée en commune Vumbi, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mai 2020 indique qu'en date du 16 mai 2020, un prénommé Daniel, directeur du Lycée communal Vumbi, a été arrêté sur la colline Gasura, commune Vumbi par Gérard Niyokindi, procureur général de la république à Kirundo sur l'ordre de Janvier Ndirahisha, ministre de l'éducation. Selon des sources sur place, ce dernier a été informé par un des enseignants dudit lycée et ce directeur a été accusé d'avoir violé depuis plus de 2 ans, G., élève en seconde lettres modernes. Selon les mêmes sources, la victime a dévoilé le secret à ses amies de l'école en leur montrant des messages que le directeur lui envoyait chaque fois pour se fixer rendez-vous pour faire des rapports sexuels. En récompense, ce directeur lui partageait des examens qu'elle fera et cette dernière les distribuait à ses camarades de classe. Tous ces messages ont été vus et vérifiés dans le téléphone de cette élève par le corps professoral, l'administrateur communal de Vumbi Jean Baptiste Kwizera et le procureur. Il a été détenu au cachot du parquet Kirundo pour des raisons d'enquête. Le

corps professoral avait alerté de le changer mais comme il est membre influant du parti CNDD-FDD, il n'a jamais été inquiété.

### **Une femme tabassée en commune Gisozi, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mai 2020 indique qu'en date du 24 mai 2020, Gabriel Kobako, préfet de discipline et professeur d'EPS au lycée communal Gisozi, habitant au centre Gisozi a battu sa femme Mélanie Nizigiyimana, enseignante à l'ECOFO Nyamiyaga de la DCEFTP Gisozi. Selon des sources sur place, son mari l'a battue au niveau du sexe en utilisant l'ortie. Selon les mêmes sources, la victime a présenté un gonflement au niveau du sexe et avait des douleurs sur tout le corps. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a passé une nuit au cachot de la PJ Gisozi. La victime a été soignée au CDS Gisozi et est allée louer une maison au centre Gisozi.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muramvya**

En date du 27 mai 2020, sur la colline Busimba, commune et province Muramvya, un corps sans vie de Béatrice Nibaruta, mariée et mère de 7 enfants, a été retrouvé non loin de son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été violée avant d'être tuée par Olave Ndagijimana et Théophile Ntirampeba après lui avoir offert des boissons. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs et Samuel Ndayisaba, propriétaire du cabaret ont été arrêtés pour des raisons d'enquête. Ils ont été incarcérés à la prison de Muramvya.

## ***I.6. DE LA GESTION OPAQUE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 AU BURUNDI***

En date du 20 mai 2020, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a publié un communiqué sur le suivi des actions de prévention et de riposte face au COVID-19.

Selon nos sources, jusqu' au 30 mai 2020, le pays a déjà enregistré 63 cas mais d'aucuns doutent de la crédibilité de ces chiffres avancées d'autant plus que beaucoup de personnes sont déjà mortes après avoir présenté des symptômes typiques du coronavirus. Toujours selon nos sources, plusieurs personnes sont infectées et ne bénéficient d'aucun traitement et sont renvoyées à la maison, ce qui présage l'éventualité d'un drame de contamination en masse au Burundi.

Egalement, une grande interrogation persiste concernant le diagnostic des cas du COVID-19 d'autant plus qu'aucune autre structure sanitaire à l'exception de l'INSP n'est autorisée à le faire. Les médecins des autres hôpitaux étant intimidés de ne faire aucune communication sur les cas de ce virus.

De surcroît, autant le gouvernement du Burundi entretient une communication ombrageuse sur la gestion de la pandémie du COVID-19, autant il appelle le peuple burundais à se fier à la seule voie gouvernementale pour toute information concernant ce virus.

Enfin, nous craignons que la gestion opaque du COVID-19 ne provoque une explosion grave au Burundi et ne constitue une source de contamination de ce virus dans toute la région des Grands Lacs.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une bananeraie d'un Imbonerakure détruite en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 29 mai 2020, le matin, sur la colline Gikingo, commune Kabarore, province Kayanza, une bananeraie de Nyandwi alias Karubandisha, Imbonerakure, a été détruite par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Jean Pierre Singirankabo, Benoît Minani, Léonidas Bucumi, Evariste Wizeyimana et Viateur, tous membres du parti CNL sont soupçonnés d'être les auteurs de cette destruction. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL et Félix Bucumi, chef de colline Gikingo ont tous fui la colline de peur de représailles. Ce chef collinaire est accusé par des Imbonerakure de soutenir ces membres du parti CNL.

### **Un Imbonerakure blessé en commune et province Kirundo**

En date du 30 mai 2020, sur la sous colline Rutozi II, colline Runyonza, zone Cewe, commune et province Kirundo, Kagabo, Imbonerakure a été blessé par balles du fusil d'un policier du nom de Hakizimana. Selon des sources sur place, ce dernier avait été appelé par Pierre Karenzo, chef de colline pour intervenir dans une bagarre qui opposait deux Imbonerakure Ndayisenga et Sibomana. Selon les mêmes sources, à la recherche de Ndayisenga qui avait blessé Sibomana, ce policier s'est introduit au domicile de l'auteur présumé et ses frères Kagabo et Mukezangango ont voulu prendre par force son fusil, l'ont mis par terre et le policier s'est défendu en tirant à bout portant blessant Kagabo au niveau des cuisses. Il a été alité à l'hôpital de Kirundo. Le fusil a été confisqué par ses frères et il a fallu l'intervention du commissaire provincial qui a dit qu'une fois le fusil n'est pas remis, toute cette famille va être arrêtée. Le fusil a été remis au commissaire et le policier a été détenu au cachot du parquet pour sa sécurité.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rutegama, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mai 2020 indique qu'en date du 18 mai 2020, vers 9 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, un corps sans vie de Claudine Niyomwungere a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été assassinée à l'aide d'un couteau trouvé à côté d'elle. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs sont Berchmans Nshimirimana, son mari et Eric Kwizera. Son mari l'accusait d'avoir été engrossé par un autre homme lorsqu'il était en prison.

### **Un journaliste agressé en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 27 mai 2020, vers 14 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, dans un bar appelé « ABRIANA » appartenant à Evariste Kayobera, nouvellement élu député du parti CNDD-FDD, Blaise Pascal Kararumiye, journaliste correspondant de la radio Isanganiro, a été intimidé et violenté par un groupe d'Imbonerakure dont Star Niyonkuru, Issa Nizigiyimana, Saïdi alias Makara et Sadoscar. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir enregistré leur conversation et pris des photos.

### **Un membre du parti CNL malmené en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 25 mai 2020, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Jésus Marie Nzogumansaba, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers quand il s'était réfugié dans les enceintes de l'hôpital de Buhiga craignant d'être assassiné par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, cela avait commencé la veille, vers 18 heures quand il était au marché de Buhiga en train d'échanger avec des Imbonerakure dont Saïdi alias Makara, Issa Nizigiyimana, Sadoscar, Kimana, Bob Marley et Damas sur les résultats du triple scrutin et cette discussion s'est transformée en une dispute, puis ces Imbonerakure lui ont signifié qu'une fois le parti CNL y sort vaincu, Jésus Marie sera envoyé en enfer. Le lendemain, il s'est rendu chez le procureur pour lui signaler ces menaces de mort et ce dernier l'a tranquilisé mais il est resté inquiet et est allé se réfugier dans les enceintes de cet hôpital. En date du 25 mai 2020, vers 14 heures, le procureur a recommandé à l'OPJ de Buhiga de convoquer ces Imbonerakure et Jésus Marie pour régler l'affaire à l'amiable. La police a eu une information de l'endroit où se cachait Jésus Marie et l'a arrêté puis conduit chez l'OPJ. Après l'entretien avec ces Imbonerakure sous la facilitation de l'OPJ, il a été relâché et il est rentré.

### **Une maison d'un membre du parti CNL incendiée en commune Giharo, province Rutana**

En date du 25 mai 2020, vers 23 heures, sur la colline Murembera, zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, une maison de Lionel Habonimana, membre du parti CNL, âgé de 37 ans, a été brûlée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime soupçonne des jeunes du parti CNDD-FDD car elle a dit que ces gens le menaçaient de mort s'il n'adhère pas à ce parti. Selon les mêmes sources, elle vit en cachette de peur de ces Imbonerakure.

### **Une maison d'un membre du parti CNL incendiée en commune Giharo, province Rutana**

Dans la nuit du 29 mai 2020, sur la colline et zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, une maison de Renadi Nibizi, membre du parti CNL, a été brûlée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ce membre du parti CNL avait subi des menaces depuis le début de la campagne électorale et vivait en clandestinité. Selon les mêmes sources, sa maison a été brûlée lorsqu'il était toujours en cachette.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures, d'enlèvement et de violences sexuelles et basées sur le genre dans le pays.

La Ligue Iteka a observé des cas de maisons détruites et des activités suspendus des membres du parti CNL.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.